

baticlean

Nettoyage complet de fin de chantier

Un service souple et adapté

PRIX COMPETITIFS, REACTIVITE, EFFICACITE

Nos avantages

- + Une prestation spécialisée pour assurer la qualité des livraisons de vos programmes d'habitation
- + Une équipe réactive, sachant s'adapter aux contraintes de fin de chantier
- + Une force d'intervention mobilisable rapidement
- + Un compte rendu précis des anomalies
- + Une efficacité et une qualité garanties
- + Des tarifs adaptés et compétitifs
- + Des ouvertures de droit pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- + Devis gratuit et rapide

Nos domaines d'intervention



- Logements collectifs
- Maisons individuelles
- Locaux commerciaux
- Bâtiments industriels



Nos prestations

- + Communs : nettoyage et débarras des communs et appartements
- + Balcons et terrasses : décapage, lessivage et traitement de finition des sols et rambardes
- + Baies vitrées, vitres et châssis vitrés : décapage et finition
- + Sols, murs et faïences : traitements de décapage ou nettoyage et finition
- + Sanitaires et robinetterie : enlèvement des protections, nettoyage et désinfection
- + Communs, locaux techniques intérieurs et extérieurs : traitements de finition
- + Ascenseurs, halls, portes vitrées, miroirs : nettoyage des surfaces verticales et horizontales
- + Garages, caves, coursives, accès : débarras, lessivage des portes et tuyauteries
- ... Ainsi que d'autres prestations spécifiques à chaque chantier.

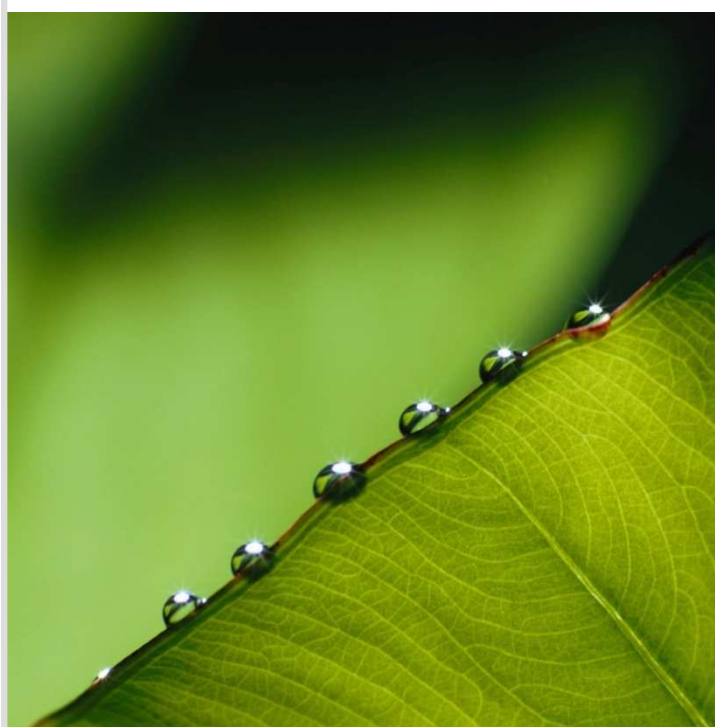
Z.I. du Planty – Rue Pasteur – 85600 LA GUYONNIERE

☎ 02 51 46 37 15 📠 02 51 46 38 51

💻 mca.ea@orange.fr

mca_{e+p}
entretien + propreté

- + Une offre enrichie
- + Une offre différenciée
- + Une offre de proximité



mca_{e+p}
entretien + propreté

**ateliers
du planty**
entreprise adaptée

Z.I. du Planty
Rue Pasteur
85600 LA GUYONNIERE

☎ 02 51 46 37 15

📠 02 51 46 38 51

💻 mca.ea@orange.fr

**Contacts: Ronan L'AMINOT
Christian ROULIER**

UNE ENTREPRISE GEREE PAR ADAPEI DE VENDEE
ASSOCIATION LOI 1901 - AGREE POUR L'EXONERATION DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPES LOI DU 10/07/1978 - ART. L.323-8 DU CODE DU TRAVAIL

